



Accident lieu de loisir, suite anniversaire, préjudice morale

Par fantoomaas, le 15/07/2012 à 11:25

Bonjour,

vendredi 13 juillet soir, lors d'un anniversaire, nous avons été faire un bowling à 21h, une barre de fer (situé pres de la porte de sortie de secours, la barre était juste posé contre le mur) est tombé sur le pied de ma maman qui a provoqué un forte hématome, hospitalisé jusque 1h30 du matin et l'annulation d'une fete familiale.

le constat, la sécurité n'a pas été respecté, la réactivité a revoir (jai demandé à une serveur d'intervenir, elle me dit je suis entrain de passer une commande de bière, l'agent de sécurité arrivé après, a choisit de ranger les deux barres de fer plutot que t'appeler les pompiers et ensuite la communication avec le bowling au retour de l'hopital savère tres léger et pas professionnelle (l'activité commerciale prenant le pas).

quel est le recours sur ce litige et le préjudice morale (annulation d'une réunion de famille, et non sécurité du centre)

merci de votre aide